DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera accepté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra compléter son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les ont dressés.

On publie les abonnements à l'année, et on publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on ne demeure quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, CORSAIRE, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là remontant la rivière, il ira à Covington et Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi.

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire les voyages du lac, continuera à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, quand il sera obligé de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

29 août—5m WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans le but de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin,
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ;
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CREOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
28 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Elles tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages, et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR NEW YORK—(*Paquebot des 5 Février.*)

Ligne de la Louisiane et de New York.

Le navire **CREOLE**, capit. Page, partira comme dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON.
[23 janv]

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier la **LOIRE**, capit. Bourdinger, partira sans délai, le 2 février. Pour frêt ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
rue Royale, No. 103.
23 janv

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **HOPE**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, partira positivement dimanche prochain. Pour frêt ou passage, s'adresser à HARRISON BROWN & CO,
23 janv rue Royale, No. 117.

POUR LE HAVRE.

Le navire **SALEM**, capitaine Destobeche, partira le 5 février, s'adresser à bord, ou à
22 janv. J. MAGER,

POUR LE HAVRE.

Le navire **NEVA**, capit. Thomas Lord, partira sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à F. PERRET,
22 jan rue Toulouse.

POUR TAMPICO.

La goëlette **ELIZA THOMAS**, capitaine Butler, partira Vendredi prochain 18 du courant, pour le dit port. Pour frêt de quelques barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
17 janv. J. DUFART.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, **NESTOR**, cap. J. Parrott, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver de 3 à 400 balles de coton, pour compléter son chargement, et quelques passagers; s'adresser à
15 jan I. OGDEN & CO.

POUR LE HAVRE.

Le Navire première classe, **LEXINGTON**, cap. Sam'l. Atkins, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver 400 balles de coton pour compléter son chargement ; s'adresser à
15 jan I. OGDEN & CO.

POUR BOSTON.

Le Brick, doublé en cuivre, **COMMISSARY**, capitaine Rundolett, partira sans délai. Pour passage s'adresser à
nov LINCOLN & GREEN.

QUAILLERIE ET USTENSILES MARITIMES

Rue de la Levée, No. 42, faubourg Marigny.

Se vente chez le soussigné à des prix modérés, un assortiment général de quincaillerie domestique et marine, les ordres des personnes qui l'honoreront de leur confiance seront ponctuellement exécutés.

F. SAUTON.

☞.—Le soussigné offre à vendre, en débarquement de la goëlette Elizabeth, venant de Charleston, 300 boucauts et 47 demi-boucauts RIZ.

F. H. PETITPAIN,
Encanteur Chartres et Toulouse.t

ROUMAGE offre à vendre les articles suivans, qui sont en débarquement.

Quinzaines vins de Champagne mousseux, blancs et rouges, caisses de 2, 4, 5, et 6 doux; par paniers de 12 et 24 bouteilles, et par demi paniers de 12 demi bouteilles.

Ces vins sont garantis de 1ère. qualité et seront vendus bas prix. 7 jan

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

Cent piastres de récompense seront données à celui qui fera conduire à la geole, ou chez le soussigné, la nègresse MARIANNE, alias URINA, âgée de 20 ans; bonne revenue, forte constitution; elle parle l'Anglais et le Français, et est très timide en parlant à une personne blanche. Elle était vêtue d'une robe de cotonnade bleue, un mouchoir rouge au cou, et allait nu-pieds. Elle vendait du lait l'été dernier. Elle s'est absentée depuis le 20 du mois dernier, et elle a été vue depuis dans la rue de l'Esplanade.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord.

A. LARA,
Faubourg Marigny, encoignure des rues Victoire et Espagne. 16 janv

400 ROULEAUX Toile d'Emballage mince et très belle, convenable pour le marché de Charleston, à vendre par
28 janv FOSTER & HUTTON.

TRAITES sur France, à vendre par
23 janv. J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB LEVY.

SAMEDI, 2 février, à midi, seront vendus au café Hewlett

DANDRIDGE, mulâtre, âgé de 22 ans, excellent domestique et valet de chambre, il a été 6 ans dans le pays et a été employé dans les premiers hôtels de la ville comme garçon en chef.

FRANK, mulâtre, âgé de 30 ans, cocher et palefrenier du premier ordre, il parle anglais et français, boit quelquefois mais pas suffisamment pour le dérangerde ses affaires.

BRADDOLE âgé de 14 ans bon domestique, a été employé dans une briquetterie.

Les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis (excepte Frank comme on le dit plus haut) on ne les vend pas pour aucun défaut mais parce que le propriétaire va quitter le

Conditions.—8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'au paiement final. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Bouscil, notaire public aux frais des Pacheteur. 1er fév

PAR JACOB LEVY.

Il sera vendu mardi, 2 février prochain, au café Hewlett, **UNE MAISON ET UN LOT**, située à l'encoignure des rues de l'Hopital et de Bourgogne.

Le lot à 58 pieds 8½ pouces sur la rue de l'Hôpital et 74 pieds 7½ pouces sur la rue de Bourgogne, les constructions ne datent pas de plus de 12 mois et consistant en une maison bâtie à l'encoignure, briqueté entre poteaux, couverte de bois de pin, et une maison dans la rue Bourgogne, bâtie de briques et couverte en tuiles, un grand appentis bâti en briques et couvert en tuiles, la cour est pavée en briques du nord, les deux bâtiments confinent en tout dix appartements dont 3 ont des devants de cheminés en marbre, cuisine, &c. et ont produit un loyer d'environ $1100 par an, il y a une grande porte sur la rue de Bourgogne et l'appentis pourrait servir d'écurie et de remise. Les banquettes sont maintenant en construction par la ville ; elle seront aux frais de l'acheteur.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. Un intérêt de 8 pour ct. sera accordé sur le paiement de 6 mois, et on étendra le crédit pour la balance à 12 et 18 mois si le requiert.

Les actes de vente seront passés par Carlisle Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 30 jan

ESCLAVES DE GRANDE VALEUR.

PAR TRICOU & CANONGE,

SERONT vendus à midi, à la Bourse Hewlet', lundi 4 février 1833, les esclaves suivans appartenant à M. Jacques Charbonnet.

AYSIQUE, âgé de 32 ans, bon sucrier, excellent laboureur et bon charretier.

PITA, âgé de 30 ans, bon à tout sur une habitatiou.

BRISTAT, excellent nègre, âgé du 35 ans, bon nègre d'équipage.

JEAN BAPTISTE, âgé de 24 ans, bon charretier et excellent nègre de champ.

DAVES, âgé de 16 ans, bon cocher, bon domestique et excellent charretier.

MICHEL, mulâtre de 25 ans, bon domestique et bon charretier.

PRINCE, nègre âgé de 26 ans, bon commandeur et bon nègre de champ.

BIVERLEY, nègre âgé de 22 ans, excellent charretier et bon laboureur.

STEPHEN, âgé de 27 ans, assez bon charpentier et excellent nègre de champ.

BILLY, griffe âgé de 23 ans, bon tonnelier, excellent nègre de champ et d'équipage.

PETER, nègre de 24 ans, excellent laboureur et bon charretier.

SALLY, négresse âgée de 25 ans, avec son enfant de 2 ans, bonne domestique et excellente négresse de champ.

MARIA, négresse âgée de 19 ans, bonne domestique et bonne négresse de champ.

JOHN, âgé de 11 ans, bon petit domestique pour un garçon.

TEMPERANCE, mulâtresse âgée de 24 ans, avec ses deux enfans, (une âgé de 3 ans et l'autre à la mamelle,) bonne domestique et couturière.

Conditions :—1-3 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets seront faits payables à la banque de la Louisiane.

Les actes de ventes seront passés devant le juge de la paroisse Jefferson ; son greffe se tient au faubourg Lafayette. 24 janv

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 4 Février prochain, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes :

1o. **UN TERRAIN** mesurant 60 pieds français de face à la rue de Chartres, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Bienville et Conti, attenant d'un côté à la propriété de Mr. T. Mossy, et de l'autre à celle de Mr. Dimitry, avec les trois maisons en briques et à deux étages, qui y sont construites ainsi que les cuisines et autres dépendances qui s'y trouvent. La dite propriété est affermée pour une somme annuelle de $7,800. Le bail du No. 88 est pour un laps de cinq ans, à raison de $1,400 par an. Le bail du No. 87 est pour un an, à raison de $2,500 avec faculté par le preneur, de renouveler pour deux ans, aux mêmes conditions, et le bail du No. 85, pour deux ans, à raison de $3,000 par an ; le tout à partir du 1er. octobre de l'année 1832.

2o. **UN TERRAIN** situé rue Toulouse, de 60 pieds de face, sur 150 de profondeur, attenant à la propriété de Messrs. Peyroux, Rivarde & co., d'un côté et à celle de Mde. veuve Fitzgerald, de l'autre, avec la Maison à étage qui s'y trouve, les cuisines, chambres à domestiques; et vastes magasins d'entrepôt dans la cour.

3o. **UN TERRAIN** situé rue Royale, ayant 24 pieds de face à cette rue, 100 environ de profondeur avec une Maison en briques et à étages; et autres dépendances, faisant parti des ci-devant maisons des architectes, No. 331.

4o. **NEUF TERRAINS** formant un demi-ilet, situé au faubourg Lacourse, à l'encoignure des rues Constance et du Bassin, ilet No. 50, mesurant chacun 27 pieds quelques pouces de face aux rues Bassin et Constance, sur une profondeur irrégulière de cent cinquante neuf, conforme au plan dressé par Jh. Pilié, voyer de la ville, lequel sera présenté à la Bourse.

5o. **UN TERRAIN** situé au faubourg Marigny, désigné sur le plan par le No. 2, ayant 60 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

6o. Un Ilet au faubourg Macdonough, sur l'autre rive du fleuve, désigné sur le plan par le No. 7.

7o. **UNE HABITATION** de cinq arpens plus ou moins de face à la Fausse Rivière, sur 40 de profondeur, dans le quartier dit du Colombier.

De plus :

10 Actions de la Banque de la Louisiane.
5 do. de la Banque d'Orléans.
12 do. de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
10 do. de la Compagnie des Architectes.
10 do. de la Compagnie de Barataria et Lafourche.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
21 janv

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 9 de Février prochain, il sera vendu à midi à la bourse Hewlett, d'après l'autorisation de la Cour des preuves, pour compte de la succession de Me. Y. F. A. Blanchet ;—Cathérine, négresse âgée de 17 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et marchande ; Charlotte, âgée de 21 ans, bonne blanchisseuse, fine plisseuse, cuisinière et bonne domestique.

Conditions :—Payables à 4, 8 et 12 mois de crédit en billets endossés, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
7 janv

AVIS est donné à toutes personnes qui auraient eu ou pourraient avoir des relations avec *Jacques Saturin Michon*, marchand, rue de la Levée, entre les rues St. Philippe et Dumaine, que le dit Jacques Saturin Michon a été interdit par cause d'aliénation mentale, par jugement rendu le 17 du présent mois, par l'honorable cour des plouves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, tout engagemens, marchés, transactions &c. qui seraient passés par le dit Jacques Saturin Michon, ainsi que toutes dettes par lui contractées, seraient conformément à la loi, considérés comme nuls et non avenus.

30 jan.—2 P. D. HENRY, curateur.

LITHOGRAPHIE,

ZIMMER & DROZ,

RUE DE CHARTRES, No. 152.

Se chargent de lithographier à des prix modérés, circulaires, adresses, factures, cartes de visite, lettres de change, étiquettes, dessins dans tous les genres, &c. M. A. DROZ continue de graver sur métaux
26 jan—5.2ps

BAGUES D'OR—100 doz. bagues d'or unies, aux colporteurs de la Levée et de la campagne ; en vente à bon marché 100 doz. de bagues d'or unies, aussi un grand et magnifique assortiment de lithographies simples et coloriées. S'adresser au bureau de courtage et de commission de L. Vandeburgh & Co rue St. Louis, No. 10 près la Levée. 26 jan.

70 BALLES Toile écrue à chemises 3-4, de manufacture du pays, bonne qualité ; 200 balles do. do. 3-4 ; 7 balles Gingas à meubles; 8 balles Ginghams ; 40 balles Toile à draps de Russie, ayant droit au drawback, en débarquement du brick Henry, de Boston, à vendre par
23 janv LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre dito. [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

FOIN.—168 balles Foin du Nord, en débarquement du brick Pleiades, de New York, à vendre par
22 janv FOSTER & HUTTON.

SERRURES FRANÇAISES—6 caisses assorties de 4 à 10 pouces justement reçues et en vente chez
P. E. & O. SORBE,
22 jan No. 119 rue Royale.

Il a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, un nègre nommé JEAN, se disant appartenir à M. Comagère du Barataria, le propriétaire est prié de vouloir bien le retirer, en se conformant à la loi. Une négresse nommée JUSTINE, appartenant à M. Percy.
12 janv P. A. CHARBONNET, shérif.

PORC—300 barils porc, première, seconde et troisième qualité, en débarquement et à vendre par
TOURNÉ & BECWITH,
15 jan Nouvelle Levée, No. 15.

COUR DES PREUVES.

Etat de la Louisiane. *Vente par le juge de la*
Paroisse de Plaquemines. *Cour des Preuves.*

Il sera vendu par le juge soussigné, sur les lieux, pour compte de la succession de Célaste Debard, décédée veuve Joseph Veilton, le jeudi 7 février prochain, à midi, les propriétés suivantes :

1°. Un lot de terre ou petite **HABITATION**, située dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ huit lieues au-dessous de la Nouvelle-Orléans, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur 40 arpens de profondeur, borné du côté d'en haut par la propriété de la veuve Pierre Dobard, et au-dessous par celle de feue François Lafrance. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **LOT DE TERRE** situé dans cette paroisse sur le même bord de la rivière et un peu au-dessous de la terre ci-dessus décrite ; ayant un arpent et demi de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, borné en haut par les terres de Mme. Martin, et au-dessous par celle de feu R. Labedy.

3°. **DOUZE ESCLAVES** savoir :—Eloi, âgé de 60 ans ; Pierrot, de 40 ans ; Raphaël, de 25 ans ; William, de 16 ans ; Jean, de 16 ans ; Noël, de 13 ans ; Pierre, de 18 ans ; et Maria, négresse de 30 ans, et ses enfans, Octave, de 7 ans, Charlotte, de 4 ans, Raphaël, de 2 ans, et Isidore, d'un mois.

4°. **ONZE JERBÈRS RIZ**, 2 paires de bœufs, 4 vaches et veaux, 2 chevaux, et quantité d'autres articles de mobilier, outils aratoires, &c. &c.

Conditions.—Les terres et les esclaves seront vendues séparément, à un et deux ans de crédit, moyennant de bons billets endossés, portant hypothèque sur les propriétés, jusqu'à parfait paiement.—Le mobilier, comptant pour toute somme au-dessous de $100 ; et 60 jours, pour toute somme au-dessus.—Les billets devront être divisés par coupons, pour faciliter le partage entre les héritiers.

Paroisse Plaquemine, 5 janvier 1833.
10 jan G. LEONARD, juge.

COUR DES PREUVES.—Etat de la Louisiane. Paroisse de Plaquemine. Seront vendues par le juge soussigné, à la cour de cette paroisse, jeudi 14 février prochain, à midi, pour compte de la succession de Bastien Burns, les propriétés suivantes, savoir :

1o.—Une pièce de terre située dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, à environ 21 lieues au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 20 arpens de face sur la rivière et 40 arpens de profondeur, avec les bâtimens et parterre d'orangers sur les lieux.

2o.—Six esclaves dont les noms et âges suivent : Susanne, négresse créole, âgée d'environ 45 ans : Magdelaine, négresse créole, âgée d'environ 25 ans ; Marianne, négresse créole, âgée de 11 ans ; Louise, mulâtresse créole, âgée de 11 ans ; Charles, nègre créole, âgé de 13 ans ; et Jack, nègre américain, âgé de 21 ans.

Conditions : Le bien-fonds sera vendu en trois lots, le 1er. de 10 arpens de front, comprenant les bâtimens et le parterre d'oranger à partir de la partie la plus basse, et le reste en deux lots de 5 arpens chaque ; payable moitié comptant, l'autre moitié à un an. Les esclaves payables à un et deux ans ; le tout en billets avec bons endossemens et hypothèque spéciale sur la propriété vendue,

G. LEONARD, juge.
Paroisse de Plaquemine, 12 janvier 1833. 18 jan.

Vente de propriété, par le Juge de la paroisse de Plaquemines.

Il sera vendu, par le juge soussigné, encanteur officio, dans et pour la dite paroisse, samedi 9 février prochain, à 2 heures P. M. si la dite propriété n'est pas vendue à l'amiable, savoir :

UN LOT DE TERRE, cultivé comme une plantation de riz, situé dans la dite paroisse, sur la rive gauche du fleuve, à environ 30 milles au dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant 21 arpents de face, sur 20 de profondeur, borné d'un côté par l'usurerie de Lizardi frères, et de l'autre par la propriété de Molly Favre, avec les édifices, moulin à riz, cabanes à nègres et autres édifices qui s'y trouvent, et 25 têtes de bêtes à cornes.

UN AUTRE LOT DE TERRE, cultivé en usurerie, situé dans la dite paroisse, sur la rive gauche du fleuve à environ 41 milles au dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant 15 arpents de face sur 40 de profondeur, borné au dessus par la terre de Jacques Courtault et au dessous par celle de John Morris, avec les constructions et bâtisses qui sont dessus. Aussi environ 4000 piquets préparés pour fermeture. Cette plantation contient une bonne maison d'habitation, une usurerie contenant tout l'appartion nécessaire pour faire le sucre, le tout en bon état, puis des cabanes de nègres et autres bâtisses au dehors et constructions.

Conditions—Les plantations seront vendues séparément chacune aux termes et conditions suivantes $5000 comptant, la balance en 3 paiements égaux de 1, 2 et 3 ans, les acheteurs donnant des billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Toutes les personnes disposées à acheter, sont invitées à se présenter et à examiner les lieux.

Paroisse Plaquemines, G. LEONARD, juge
26 janvier 1833. 28 jan

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe, et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis franges, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreillers; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. FADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE

Rue Bienville No. 59.

Les sousignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Américains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaire, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierros de foyers et de limites; du platre de Paris ; du ciment hydrauleque et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique en son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. 185. 4 janv—☞

600 BOUCAUTS SUCRE et 6,000 gallons de mélasse, à vendre par BLANC & BRUGIER, sur les habitations près de la ville. 4 janv.

ON désire connaitre la demeure de M. Marron, arrivé du Havre par le Louisville, le mois dernier.

ESTEVANEL & COURVAL,
24 déc rue Nouvelle-Levée, No. 6.

MME. GRANET, ayant ouvert son établissement, a l'honneur de prévenir les parens que les heures de classes pour les *externes* sont de 9 *heures* à 2½ *heures* le matin et de 4 à 6 le soir ; congé le jeudi après 2½ heures.

Mme. Granet profite de cette occasion pour assurer les parens de ses élèves qu'elle sera toujours prête à écouter les observations qu'on voudra bien lui faire et que, se rendant à celles qui lui ont déjà été faites, elle a fait les changemens suivans dans les conditions de sa pension : les prix restent les mêmes, excepté que le dessin est inclus dans le prix de la *pension* et de la *demi-pension*.

Le *Piano* et le chant sont réduits de $30 à $21 par quartier.

Les parens sont libres de se charger du blanchissage et du raccommodage du linge de leurs enfans, ou de laisser ce soin à l'établissement moyennant $20 pour les dix mois.
11 janv.

TRAITES sur Marseille, Bordeaux et Paris, à vendre par JULES LE BLANC,
23 janv rue Royale, No. 103.

JEUDI, 17 janvier, se fera l'ouverture du RESTAURANT DE LA BOURSE tenu, par GUILLAUME, rue de Chartres, No. 119. Il a l'honneur de prévenir le public qu'il mettra toute l'exactitude possible pour que les personnes qui l'honoreront de leur présence soient servies avec ponctualité, et par conséquent satisfaites. Il tiendra tout ce que le marché peut fournir de meilleur, et sa cave sera pourvue des vins les plus fins et les plus exquis.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de la bienveillance qu'il lui a témoignée jusqu'à ce jour, et il ose en espérer la continuation, dont il saura se rendre digne.

N. B. M. Guillaume continuera, comme par le passé, à faire des repas de commande, banquets de noces &c. et prendra des apprentis en cuisine. Il aura des salons particuliers pour les sociétés. 16 janv.

LE soussigné ayant pris en société son frère Samuel Toby et Louis Théodule Chalon, les affaires seront conduites, à partir de ce jour, sous la raison de THOMAS TOBY & Co.

THOMAS TOBY.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1833. 3 janv—☞

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par
22 janv THEOD. NICHOLET & Co.

BRIQUES—30,000 Briques allemandes, en débarquement et à vendre par
22 janv. LINCOLN & GREEN.

CAFE, 200 sacs café, en débarquement de la goëlette Eagle, de la Havane, à vendre par
22 janv A. QUERTIER et BOUTIN.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété foncière de grande valeur

PAR ISAAC L. McCOY.

En vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le lundi 11 février prochain, à midi, au café de la bourse, pour effectuer un partage entre les héritiers de feu J. B. Lafonta, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir :

Un Ilet entier de grande valeur, No. 25, situé au faubourg Lacourse, bornée par les rues St. Jean-Baptiste, Lacourse, Pacannier & Robin, ayant 300 pieds de face sur la première rue, 360 sur la 2de 300 sur la 3me. et 300 sur la 4me. la dite propriété est située en face de la place de l'Annonciation" et commande une des meilleures positions du faubourg. Elle sera divisée et vendue en lot pour être mieux à la convenance des acheteurs, avec toutes les bâtisses et constructions qui sont dessus, consistant d'une grande et belle maison en briques à 2 étages, anciennement occupée par M. John A. Fort et à présent par Mme. Hepp. Il y a aussi une bonne cuisine en bois, des chambres de domestiques et 2 pigeonniers, ainsi qu'un grand et beau verger embrassant une grande variété d'arbres fruitiers de choix, aussi un beau jardin, &c. Le tout selon un plan qui sera exposé au café de la bourse dans peu de jours.

Aussi, aux mêmes lieux, jour et heures, 2 autres terrains No. 3 et 12 dans l'Ilet No. 21 du dit faubourg.—Le No. 3 a 60 pieds de face sur la rue Religieuse entre la Course et Robin, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. C. Genois et de l'autre par la propriété de M. C. Dauphin et par derrière par le lot No. 12.—Le lot No. 12 a 60 pieds de face sur la rue St. Jean-Baptiste entre la Course et Robin et 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. P. Bailly et Catiche Dauphin et par derrière par le lot No. 3.—Les deux lots s'étendent, à travers le dit ilet, de la rue Religieuse à la rue St. Jean-Baptiste et sont immédiatement en front de la maison ci-dessus décrite.

Aussi, aux mêmes lieux, jour et heures un autre lot de terrain situé dans le même faubourg et désigné sous le No. 2 dans l'ilet No. 8, ayant 60 pieds de face sur la rue Religieuse, directement en front des deux lots mentionnés en dernier et s'étendant jusqu'à la rue Tchoupitoulas où il a 63 pieds 7 pouces de face, borné sur la ligne la plus haute par la propriété de John M. Donorgi, où il mesure 38 pieds et sur la plus basse par la propriété de John H. Holland, où il mesure 33 pieds 10 pouces.

Conditions.—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à paiement intégral. Les billets devront être tirés en sommes à la concurrence des vendeurs. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public aux dépens des acheteurs. 29 j.

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu jeudi, 7 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, 8 ARPENTS DE TERRE, faisant face au fleuve, s'étendant dans la profondeur jusqu'au Lac ; situés dans la paroisse Jefferson, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans et sur la bord, bornés dans la partie inférieur par l'habitation de Mme. Veuve Labarre, et faisant partie de l'habitation de M. Norbert Fortier. Cette terre est très fertile, très élevée et bien boisée et est trop bien connue pour en donner de plus amples informations. Elle sera vendue par arpent, et tout acquéreur d'un arpent aura le droit d'en prendre trois au même prix.

Conditions ; 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

N. B. Jusqu'au jour de l'encan, le propriétaire recevra des propositions. 22 janv.—☞

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

VINS de Bordeaux, eau-de-vie, huile d'olive, &c.—En vente chez les soussignés justement reçus par le brick Authentic de Bordeaux et le bâtiment Edouard de Marseille, savoir :

10 demi-pipes de vieille eau-de-vie de Cognac.
5 pipes de vin de Champagne, 1ère qualité.
150 tonneaux de vin de Bordeaux différents crus.
100 barils de vin blanc de Barsac, Grave et Sauterne.
1100 caisses de vin de Bordeaux, Médoc, Pouillac, St. Julien et St. Estèphe.
50 barils de vinaigre blanc, supérieure qualité.
50 paniers de champagne blanc mousseux.
250 paniers d'huile d'olive fin'che.
50 do. do. do.
10 balles d'amandes fraîches sans coquilles.

Aussi en magasin d'importation antérieure;
350 tonneaux de vin de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion, St. Julien et Haut-Brion.
1500 caisses de 12 à 24 bouteilles chaque de Château Lafitte, do. Latour, do. Margaux, do. Léoville, do. Grinan, do. Larose et Haut-Brisson.
200 caisses de vin blanc de Barsac, Sauterne et Carbonneuf.

Anisette, bouchons, cordiaux &c.

P. E. et O. SORBE.
21 jan—10 rue Royale N. 118.

EN DEBARQUEMENT du navire Authentic, capitaine S. Sweezer, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné;

225 caisses de vin rouge vieux médoc, qui ont droit au drawback.
21 janv. J. B. LABATUT.

A VENDRE.

CANNES A SUCRE et oranges doux.—Six arpents de plant à un an, verts et jaunes, de première qualité, un millier environ d'oranges doux, de la meilleure espèce, âgé de 3 ans. S'adresser au faubourg St. Jean, habitation, ALLARD et ROBERT.
19 janv—8

ARGENT! ARGENT!

On prête sur gage, depuis une piastre jusqu'à des sommes plus élevées, des bagues et joyaux de toute genre. S'adresser au No. 10, rue St. Louis. 18 jan—3

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Une election par les actionnaires dûment qualifiés de cette Banque, de six Directeurs pour servir, à partir du second Lundi de Février prochain, jusqu'au second Lundi de Février de l'année suivante, aura lieu à la Maison de Banque, le Lundi 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.

Par ordre de la Direction,
11 janv J. B. PERRAULT, Cassier.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, rue Condé, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, clés pour dentes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.
14 jan F. BRIAULT.

40,000 TUILES à crochet, débarquées du navire Helvetia, du Hâvre, et à vendre à bon marché, si on les enlève de suite de la Levée. S'adresser à
4 janv THEODORE NICOLET & Co.

900 SACS café de la Havane, en magasin, et à vendre par JOSE PRATS,
12 janv rue St. Anne, No. 52.

TRAITES sur Marseilles à vendre par
JULES LE BLANC,
10 jan No. 175 rue Royale.

TRAITES sur Hâvre, Paris et Bordeaux, à vendre par JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

EN débarquement et à vendre, 50 bls. vin de Côte Rotie, 125 paniers vin de Pomard, 20 do. Chambertin. S'adresser à JULES LE BLANC.
10 jan. No. 175 rue Royale.

RECEMMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par
10 jan. LINCOLN & GREEN.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de cette ville, qu'il a reçu, par les derniers arrivages de France, les articles suivants : Timbailles d'argent, assorties de grandeurs; huiliers do. couverts do. sucrier do. cafetières do. porte-cigarre do. tabatières do. hocets d'enfants, do.; aussi les mêmes articles en bon plaqué français, plus : flambeaux dans les plus nouveaux modèles ; couteaux de table, garnies en argent ; do. de dessert, à lames et manches d'argent